

Commune de LAGARDE.PAREOL (Vaucluse)

COMPTE.RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Février 2013

Présents : M LEAUNE Fabrice, MM MARTIN Christelle, PRADINAS Jean-Marc,  
GOUMARRE Michel, DURAND Thierry, GRACIA Eric, MERCIER Mireille

Absents excusés : Sébastien MARTIN (procuration M GRACIA), Catherine DALZON  
(procuration à Mme MARTIN)

\*\*\*\*\*

**1ère délibération** : Relance de l'Enquête Publique sur l'instauration d'une servitude d'utilité publique pour l'établissement et le maintien des canalisations publiques d'assainissement sur la commune qui comprend le passage qui manquait sur le 1<sup>er</sup> plan (tronçon 1,2 et 3) des parcelles E N°65, 66 et 77, mais également les nouvelles extensions du réseau que la commune souhaite mettre en place

*Approuvée à l'unanimité*

**2<sup>ème</sup> délibération** : Vote pour l'obtention d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'exercice 2013-

Cette subvention a pour objet de financer la réalisation d'investissements, ainsi que des projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural.

- La commune souhaiterait faire l'acquisition de la nouvelle version du logiciel HORIZON-LINE pour la comptabilité, la paye et les élections

Devis : 6040,75 € TTC

- Subvention pour la création de la voie transversale quartier les Françiones qui va permettre l'amélioration pour la circulation des camions et engins agricoles qui doivent emprunter la rue de la Mairie dont l'école également et ainsi permettre la mise en sécurité des personnes

Devis : 131 021 € TTC

- Subvention pour créer un plateau sportif au stade afin de réaménager le terrain en sécurisant d'avantage cet espace dédié aux enfants, en créant un terrain de Basket et un espace détente

Devis : 88 719,28 € TTC

*Approuvée à l'unanimité*

**3<sup>ème</sup> délibération** : Vote pour le report de la réforme du rythme scolaire prévue en 2013 par le Ministère de l'Education Nationale, la collectivité souhaite donc un report pour la rentrée de 2014

Cette réforme a pour but de modifier le temps de travail de la semaine et ainsi de passer de 4 jours à 4,5 jours /sem, la collectivité à besoin de plus de temps pour modifier toute l'organisation du temps périscolaire.

*Approuvée à l'unanimité*

MAIRIE  
84290 LAGARDE PAREOL